

INFO ENDURO 2019

Un aperçu des renseignements les plus importants :

Catégories et groupes

Les licenciés devront être affiliés comme membre d'un club FMWB ou VMBB.

Les Groupes

Enduro 1: De 100cc à 125cc 2T De 175cc à 250cc 4T

Enduro 2-3 : De 175cc à 500cc 2T De 290cc à 650cc 4T

Open : Toutes cylindrées confondues.

1. Randonneurs : Open

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 18 ans minimum pour autant que celui-ci n'ait pas détenu de licence autre que randonneur les années précédentes. Cylindrée libre.

2. Motos Classiques : Open

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 18 ans minimum, Cylindrée libre.

3. 50cc :

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 16 minimum et sans limite d'âge. Catégorie réservée uniquement aux machines 50cc avec certificat de conformité et homologuée c8.

4. Youth 125cc :

Catégorie ouverte aux pilotes âgés entre 15 ans et 18 ans à la prise de la licence de l'année des compétitions. La catégorie Youth 125cc est sous format OPEN. Les pilotes étrangers titulaires d'une licence adéquate seront repris au CB. Cylindrée 125cc 2 temps uniquement. Les licences une manifestation ne sont pas acceptées.

5. Girls : Open

Catégorie accessible à toute conductrice. La Cylindrée doit être adaptée au permis de conduire.

6. Juniors :

Catégorie accessible à tout pilote âgé **entre 24 et 35 ans au 1er janvier de l'année des compétitions**. Catégorie ouverte aux pilotes licenciés Enduro Juniors du CB **2018**. Obligatoire pour les **3 premiers pilotes randonneurs du CB 2018**. Accès facultatif pour les autres pilotes Randonneurs, Gentlemen et Espoirs **entre 24 et 35 ans**.

7. Gentlemen : Open

Catégorie accessible à tout pilote âgé entre 35 et 45 ans au 1er janvier de l'année des compétitions. Cylindrée libre. Les pilotes qui possédaient une licence gentlemen en **2018** sans atteindre 35 ans au 1er janvier **2019** seront autorisés à continuer dans ce groupe. Les Gentlemen rouleront ensemble, toutes cylindrées groupées.

8. Experts : Open

Catégorie accessible à tout pilote âgé de plus de 45 ans au 1er janvier de l'année des compétitions. Les Experts rouleront ensemble, toutes cylindrées groupées.

9. Nationaux :

Catégorie accessible à tout pilote âgé **entre 24 et 35 ans au 1er janvier de l'année des compétitions**. Catégorie ouverte aux pilotes licenciés Enduro Nationaux du CB **2018**. **Obligatoire pour les 3 premiers pilotes scratch du C.B. Juniors 2018**. Accès facultatif pour les autres pilotes Juniors, Gentlemen et Espoirs **entre 24 et 35 ans**.

Catégorie ouverte aux pilotes Inters Enduro NON-licenciés depuis 3 ans, ainsi qu'aux pilotes licenciés Inters dans d'autres disciplines motocyclistes excepté le Motocross (idem pilote Inter enduro).

10. Espoirs :

Catégorie accessible aux pilotes dont l'âge est compris entre 18 et 23 ans à la prise de la licence de l'année des compétitions. La Cylindrée doit être adaptée au permis de conduire.

11. Inters :

Catégorie accessible à tout pilote porteur de la licence Enduro Inters **2018** ainsi qu'aux pilotes Inters de toutes les autres disciplines et des autres fédérations. Obligatoire pour les 3 premiers pilotes Nationaux Scratch du C.B. **2018** et le champion Espoir **2018**.

12. Prestige

Catégorie réservée et obligatoire aux 10 premiers pilotes du Championnat de Belgique Enduro Inters scratch 2018.

Plaques-numéros pour pilotes licenciés :

Le numéro de course sera attribué avec la licence. La plaque frontale et les 2 plaques latérales du motorcycle doivent respecter les conditions suivantes: couleur du fond de plaque et des chiffres par catégorie comme repris ci-dessous

Catégorie	Numéros de course	Couleur du Fond	Couleur des Chiffres
Prestige	1 à 10	Jaune	Noirs
Inters	11 à 99	Jaune	Noirs
Espoirs	100 à 199	Jaune	Rouges
Nationaux	200 à 299	Rouge	Blancs
Gentlemen Open	300 à 399	Noir	Blancs
Experts Open	400 à 499	Blancs	Rouge
Juniors	500 à 599	Blancs	Noirs
Randonneurs Open	600 à 799	Vert	Blancs
Girl Open	800 à 899	Mauve	Blancs
50 – Youth 125 – moto classique Open	800 à 899	Bleu	Blancs
Licences 1 jour	900 à 999		

Le numéro de course pour les catégories Prestige et Inters est attribué en fonction du classement scratch de l'année précédente.

Pour les autres catégories, les numéros de course attribués en **2018** seront réservés jusqu'au **15/02/2019**. A partir de **16/02/2019** les numéros seront libérés et disponibles pour tout autre demandeur d'une licence annuelle.

Engagements : inscriptions au préalable

Les participants doivent s'inscrire via le site <http://www.fmb-bmb.be> au plus tard deux semaines avant l'épreuve. Ce délai peut être modifié à la hausse (+ de deux semaines) par l'organisateur en accord avec le secrétariat FMB-BMB.

Le montant des frais de participation doit parvenir sur le compte de l'organisateur **au plus tard quinze jours avant l'épreuve**. Ce paiement officialisera l'inscription à l'épreuve. Le numéro de compte sera indiqué sur chaque formulaire d'inscription.

Toute inscription devra OBLIGATOIREMENT être accompagnée du paiement. Le pilote non inscrit au préalable et/ou dont le montant de l'engagement n'est pas payé au club dans les délais mentionnés ci-dessus verra son droit d'engagement majoré de 10 €. Le club organisateur se réserve le droit de retenir la totalité du montant de l'inscription pour frais administratif à tout pilote inscrit et ne se présentant pas le jour de l'épreuve. Néanmoins si le pilote prévient le club organisateur au plus tard le lundi précédent l'épreuve et s'il fournit un justificatif (certificat médical) seuls 30€ sur le montant enregistré ou dû seront retenus. Plus aucun remboursement ne sera accordé après l'épreuve. Les pilotes en retard d'inscription et/ou de paiement se verront automatiquement attribuer une heure de départ après les pilotes en ordre d'inscription et de paiement.

Les frais de participation sont fixés à 60 € pour les épreuves comprenant 1 étape spéciale. Le club organisateur est en droit de majorer le prix de l'inscription de 10 € par spéciale supplémentaire.

Championnat de Belgique

En fin de saison les titres suivants seront attribués:

Prestige Open (Scratch uniquement)

Inters	Inters E1	Inters E2/E3	Inters Scratch
Espoirs	Espoirs E1	Espoirs E2/E3	Espoirs Scratch
Nationaux	Nationaux E1	Nationaux E2/E3	Nationaux Scratch
Juniors	Juniors E1	Juniors E2/E3	Juniors Scratch
Gentlemen Open	Experts Open	Randonneurs Open	Girls Open
50cc	Motos classiques Open	Youth 125	

Changement de catégorie :

Vers catégorie supérieure : A la demande du pilote ou imposé par le Groupe de Travail Enduro.

Vers catégorie inférieure : Tout pilote Inter, Nationaux, Junior désireux de descendre de catégorie est autorisé à en faire la demande auprès du GTE **en fin de saison. Seuls les 5 derniers classés pourront y prétendre. Chaque cas fera l'objet d'une étude, et la décision finale d'acceptation sera laissée à la discrétion du GTE.**

Tout changement de groupe à la demande du pilote sera autorisé moyennant adaptation de la licence auprès du secrétariat de la fédération affiliée concernée jusqu'au plus tard le lundi précédent l'épreuve et moyennant paiement des frais administratifs. Pour les délais et coûts, s'adresser à votre fédération affiliée. Un pilote ne peut concourir que pour un championnat par saison. Au moment de son changement de catégorie, il devra confirmer son choix.

Autres changements importants pour 2019

Catégories – Classes 2019

- **Nouvelle catégorie Prestige** réservée aux dix premiers pilotes Inters du classement final scratch 2018. Seul un classement scratch les départagera. En fin de saison, les 3 derniers classés (8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème}) seront rétrogradés en Inters. Les 3 premiers Inters Scratch passeront en Prestige. **Seule** la classe Prestige sera concernée en cas de concordance de date avec une manche Mondiale d'enduro. Les pilotes Prestiges ne seront pas repris et ne marqueront pas de points sur les dates concordantes avec un EGP (Championnat du monde d'enduro).

- **La classe E3** disparaît dans les catégories Inter, Nationaux et Junior au profit d'une classe E2-3.
- **La catégorie Youth 125cc** est reconduite sous format Open. Les pilotes étrangers inscrits seront repris au Championnat de Belgique. Le format des courses sera défini le samedi par le DC en accord avec l'organisateur et les possibilités d'accès sur les spéciales.

Promotion obligatoire des pilotes pour 2020 :

- Les 3 premiers pilotes du classement Randonneurs montent en Juniors (35 ans max) ou Espoirs (23 ans max).
- Les 3 premiers pilotes du classement Juniors scratch montent en Nationaux.
- Les 3 premiers pilotes du classement Nationaux scratch montent en Inters.
- Le pilote champion du classement Espoir scratch monte en Inter.
- Les 3 premiers pilotes Inters du classement scratch montent en Prestige.
- Les pilotes classés aux 8ème, 9ème et 10ème places du championnat Prestige 2019 redescendent en Inter.
- Pour toutes les catégories : Les pilotes classés entre la 4ème et la 10ème place au championnat de Belgique d'enduro **2019** auront le libre choix de monter de catégorie (excepté Inter et Youth 125cc).

Autres :

- Les titres de meilleur Rookie sont supprimés.

Respect Environnement : rappels

L'utilisation d'un tapis environnemental est obligatoire. En cas de non utilisation, la sanction suivante est prévue: 5 minutes de pénalité. **Attention la FMB n'a plus de stock de tapis environnemental. Les coureurs devront les acheter directement auprès des différents fournisseurs.**

Protection des yeux: Le port des visières jetables (tear off's) est interdite. En cas de non respect, la sanction suivante est prévue: mise hors course

Promotions enduro 2019:

De Espoirs vers Inters: VAN DOOREN Quentin

De Nationaux vers Inters: BERTHOLET Marvin, BEGON Loic, DEDECKER Rens

De Juniors vers Nationaux : FRYNS Ronny, VINDEVOGEL Maxime, NOBELS Nicolas

De Randonneurs vers Juniors/Espoirs: MOUTON François

Licence Europe Open

A partir de 2019 il n'y aura qu'un type de licence, la licence Europe Open qui remplacera la licence nationale. Cette licence permettra aux coureurs de participer aux épreuves inscrites au calendrier FMB et FIM Europe et comprend également une assurance individuelle lors des entraînements en Europe. Tous les licenciés enduro sont assurés (assurance individuelle accident) :

- lors de leur participation aux épreuves inscrites au calendrier FMB (en Belgique et à l'étranger)
- lors de leur participation à des épreuves à l'étranger inscrites au calendrier Open de la FIM Europe (site web : www.fim-europe.com – rubrique sport – Enduro– open calendar)
- lors de leur participation à des entraînements libres en Belgique et à l'étranger

La FMB, la VMBB et la FMWB ont développé une application digitale pour les demandes de licences de types sportives et loisirs. Vous pouvez installer cette application "My FMB-BMB" sur votre ordinateur ou laptop en utilisant le lien publié sur la page d'accueil de la FMB ou via le lien suivant :

<http://fmb-bmb.magelan.be/>

L'application sera également prochainement disponible sur smartphone et tablette (via Apple et Google play store).

Les demandeurs d'une licence 2019 annuelle doivent être en ordre (dossier complet rentré à la FA et paiement enregistré par celle-ci) pour le **lundi midi** avant une épreuve qui se déroule le week-end suivant.

Consultez le règlement complet bientôt sur www.fmb-bmb.be

ATTENTION : Nous souhaitons rappeler que les 'suiveurs – spectateurs' ne sont pas autorisés sur le parcours des épreuves enduro (routes en dehors de la voie publique). Des contrôles par les agents de la DNF sont possibles.